

**MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**



CABINET

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**PROJET DE DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE**

Relatif à la conférence Interafricaine d'échanges et de bonnes pratiques en matière d'état civil au Burkina Faso

25 Novembre 2021

- **Monsieur Clément SAWADOGO, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale du Burkina Faso, Président de la séance d'ouverture ;**
- **Monsieur le Directeur de la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC) ;**
- **Mesdames et Messieurs les hauts représentants des Ministères en charge de l'état civil d'autres pays africains : Mozambique, Malawi, Togo ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et / ou représentants des Coopérations au développement des Pays suivants : Allemagne, Belgique, Canada, Etats Unis, France, Italie Principauté de Monaco ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chargés de programme « Population » et « Décentralisation et Reforme de l'Etat » de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants d'agences internationales (UNHCR, OIM, UNFPA)**
- **Mesdames et Messieurs les Acteurs Régionaux et Provinciaux des trois Régions BURPOP ;**
- **Chers Membres du Consortium BURPOP ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

De prime abord, permettez-moi de vous transmettre les salutations fraternelles et les remerciements appuyés de **SEM ALASSANE OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire pour l'honneur que vous nous faites en nous donnant l'occasion de nous exprimer sur un sujet important et d'intérêt commun.

Je voudrais aussi, en ce moment solennel, vous témoigner du soutien et vous adresser les salutations empreintes de fraternité et de solidarité de tout le peuple ivoirien au peuple frère du Burkina Faso qui fait face à des attaques terroristes ces derniers mois.

Mesdames et Messieurs,

Je réitère tout le plaisir que je ressens à prendre part à cette conférence interafricaine relative aux bonnes pratiques en matière d'état civil.

En effet, le droit d'être reconnu comme une personne par la loi est cruciale pour bénéficier d'une protection tout au long de la vie, cela constitue une condition préalable à l'exercice de tous les autres droits.

Selon les estimations de l'**UNICEF**, 237 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde ne détiennent pas actuellement d'acte de naissance. Ces chiffres alarmants nous interpellent et appellent à conjuguer nos efforts à l'effet de faire de cette problématique une priorité tant que dirigeants.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien, depuis 2018, a pris de nouvelles mesures pour réaménager la procédure d'enregistrement des faits d'état civil avec l'intégration de nouveaux acteurs dans l'organisation et le fonctionnement des services. Ce nouveau dispositif vise à rapprocher les services publics des populations, afin d'aboutir à la dématérialisation complète des actes et des registres. Ce, avec l'entrée en vigueur de procédés électroniques pour l'enregistrement et la délivrance de ces actes qui sont établis dans les centres de santé des villages. Quant aux ambassades de la Côte d'Ivoire à l'extérieur elles auront aussi à transférer les actes déclarés et réalisés sur leurs territoires de compétence.

Mesdames et Messieurs

Vous êtes d'accord avec moi qu'un enfant sans identité formelle est livré à tous les dangers de la société. Sans existence administrative, il est sans avenir. Cela dit, l'état civil ne consiste donc pas à simplement donner par écrit un nom, une date et un lieu de naissance à un individu. Il est aussi l'acte initial de l'organisation de la vie en société.

C'est pourquoi, j'aimerais adresser mes vifs remerciements à la communauté Sant' Egidio et aux autres partenaires que sont **UNHCR ; l'OIM ; l'UNFPA** pour leur engagement en faveur de l'égalité en droits, la dignité des femmes et des hommes et pour la promotion des principes universels émancipateurs des droits humains.

Je reste donc persuadée qu'ensemble, nous arriverons à construire une société africaine dotée d'un système d'état civil adapté aux exigences d'un monde sans cesse en évolution.

Avant de clore mon propos, je voudrais réaffirmer l'engagement du Président de la République **SEM Alassane OUATTARA** ainsi que celui de l'ensemble des membres du Gouvernement intéressés par les question d'état civil

à inscrire au cœur des priorités nationales la conception d'un état civil fondé sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Je vous remercie !